Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise

Etablissement public à caractère administratif (ordonnance 2004-632 article 2)

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU BOIS DE CISE.

LE 20 JUILLET 2025 10 heures 30.

Le 20 juillet 2025 9 heures 30, les membres de l'Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans la salle DAURELY à Ault, sur convocation et sous la présidence de Gilbert Fauquembergue, conformément aux dispositions des articles 10 et 11 des statuts.

Etaient présents, Monsieur Nicquet représentant Monsieur Le Moigne, Maire de la ville d'Ault, et Monsieur Clément Duchossois secrétaire –comptable de l'ASA.

A 9 h 30 le nombre de voix représentées étaient de 398 pour 78 propriétaires présents ou représentés, constatant que le quorum n'est pas atteint, le président décide de reprogrammer l'Assemblée générale à 10 heures 30 ce même jour (article 12 du statut).

.A 10 heures 30 l'assemblée générale est ouverte

OUVERTURE

Le président remercie, de leur présence, les propriétaires présents ou représentés, et aussi Monsieur Nicquet représentant Monsieur Marcel Le Moigne, maire d'Ault et Monsieur Clément Duchossois le secrétaire-comptable de l'ASA.

Il remercie les syndics présents, Joséphine Khist, Frédéric Minasse, Evelyne Collinet, Annie-Claire Kums, Christine Desselle, Gilberte Fauquembergue, Gilbert Fauquembergue et Dominique Weber

Il rend un hommage aux défunts récents.

Monsieur Wagon, Monsieur Pion, Madame Piochel et Madame Lecoeur.

Et il souhaite la bienvenue aux nouveaux propriétaires

Madame Mouchel et M. Baraïbar,Mme Lemercier, Mme Soufflet, M Leribault, M Dingemans, Mrs Blancard et M Lonfier.

1)RAPPORT MORAL

Le conseil syndical s'est mis en place le 7 octobre 2023. Il a été opérationnel vers le 15 novembre 2023 en attente des habilitations nécessaires. Depuis il a continué et pris en charge des travaux de rénovation et assuré l'entretien de son domaine de compétence en signant avec l'APVP de St Quentin La Motte un contrat d'entretien et en résiliant la convention nous liant avec la Mairie d'Ault.

Le président donne la parole à Frédéric Minasse pour le compte rendu des travaux réalisés en 2025.

-**Réfection de la descente à la mer :**

Dépose des lisses, ponçage, remise en place, peinture, par l'APVP et peinture de l'accès par nos soins.

-Place Victor Hugo :

Consolidation du panneau Victor Hugo, réparation du lutrin et scellement, et remise en l'état de l'escalier le tout par l'APVP.

Remise en peinture du panneau par nos soins.

-**Entretien des diverses placettes**

- La pierre qui tourne, place St Georges, Route du vieux chêne, place du puits le tout
- Effectué par nos soins

- Soufflage des sentiers, des consignes ont été données à l'APVP pour éviter de souffler vers les clôtures.

Réfection de la totalité du chemin du paradis marches et rampes.

-Nettoyage de la place St Georges ;

Après le passage de la tempête de décembre et débroussaillage, fleurissement et mise en peinture des lisses par nos soins pour l'inauguration des statues crées par **«Leo**» et «**Baton**».

PROJETS 2025.

Nous avons présenté à Monsieur le Maire le projet de rénovation du puits, place du puits route du vieux chêne (à partir d'une esquisse proposée par Frédéric Minasse et validée par le conseil syndical).

Il s'agit de le restaurer tel qu'il était en 1900, Nous remercions M. Hugues Tortajada qui nous a réalisé des maquettes magnifiques en 3D.

Nous prévoyons également

- La rénovation du sentier des genêts, avec rampe.
- La rénovation du sentier des merles, en créant une rampe.

- Installation de trois bancs au panorama.

Il nous restera à revoir la signalisation des sentiers et chemins,

C'est l'occasion de remercier l'ensemble des syndics qui ont travaillé en bonne harmonie dans une excellente ambiance.

Le président donne la parole à Madame Dominique Weber, Vice-présidente.

Elle présente le travail qu'elle a réalisé pour commencer à prendre en charge le site internet

De l'ASA.

Elle souhaite les retours des propriétaires pour le rendre plus lisible et remercie Monsieur Geoffroy pour ses judicieux conseils et l'aide qu'il lui apporte.

Une demande, propriétaires veillaient à entretenir les haies qui bordent les sentiers et chemin. Nous avons quelques remarques de la part des usagers.

- **PROJET DE CLASSEMENT**

En ce qui concerne le projet de classement du Hameau du Bois de Cise le dossier est en cours d'analyse au ministère. L'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement durable, a délégué le 17 septembre 2024, deux inspecteurs généraux qui en présence de Madame la préfète d'Abbeville ont parcourus le Bois de Cise et rendu un rapport le 31 décembre 2024. Ce rapport est disponible sur notre site internet où vous pouvez le télécharger.

Pour l'instant nous attendons les suites à qui seront données.

Parallèlement des diapositives sont présentées sur écran pour illustrer les travaux.

Vote du rapport moral

Rapport moral	293 POUR	60 CONTRE

Le rapport moral est approuvé

2) RAPPORT FINANCIER.

Le président donne la parole à Clément Duchossois secrétaire comptable de l'ASA.

Le budget est présenté, en énumérant les dépenses et les recettes, par ailleurs il répond aux questions des propriétaires.

En ce qui concerne 2025/2026 une projection sur écran présente la répartition des dépenses,

En premier lieu les frais fixes (assurances, frais de compostage, conventions) et la somme réservée pour l'entretien et les travaux.

Parallèlement des diapositives sont présentées sur écran.

Pour cette même période, l'enveloppe de la taxe syndicale est maintenue à 17 500 euros.

Le président remercie Clément Duchossois pour sa disponibilité et l'excellence de son travail.

Vote du rapport financier

Rapport financier	292 POUR	45 CONTRE

Le rapport financier et le projet de budget 2025 sont approuvés

3) RENOUVELLEMENT DU CONSEIL SYNDICAL

Le président rappelle les règles (article 16), le conseil syndical est composé de 9 syndics qui sont élus pour 3 ans.

Les propriétaires membres de droit peuvent faire acte de candidature. Pour 2025/2026, 6 syndics sont toujours en titres et 3 postes sont soumis aux votes des propriétaires (3 en fin des trois années).

Les candidats déclarés par avance

Arnaud Leribault (Lorelys)

Mathilde Mouchel (Tourbillon)

Christophe Vallet (la baltique)

Anny-Claire Kums (Bacarat)

Cédric Ardouin (La privardière)

Le président lance les votes.

Election des syndics	**Nombre de points**
Arnaud Leribault	320
Mathilde Mouchel	249
Mme Annie-Claire Kums (Bacarat)	228
Cédric Ardouin	108
Christophe Vallet	108
Nombre d'inscrits	960 points

Suffrages exprimés / nul	398 / 3 bulletins

En conséquence sont élus syndics, M. Arnaud Leribault, Mme Mathilde Mouchel, Mme Anny-Claire Kums pour trois années.

L'assemblée générale s'achève après un dialogue entre Monsieur Nicquet et les propriétaires.

Le président propose de partager le pot de l'amitié.

Le secrétaire — le président

Gilberte Fauquembergue — Gilbert Fauquembergue